

ANNEE 2021
Nouvelle adhésion
Ré-adhésion

- ✓ 33 euros pour les multiples nés en 2019, 2020, 2021
- ✓ 26 euros pour les multiples nés en 2017 et 2018
- ✓ 16 euros pour les multiples nés en 2016 et avant

Nom du parent 1		Nom du parent 2	
Prénom du parent 1		Prénom du parent 2	
Nationalité ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre	Nationalité ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Autre
Profession ⁽²⁾		Profession ⁽²⁾	

 Situation familiale ⁽²⁾ : Mariés Vie maritale Célibataires Divorcés Veuf/Veuve

 Elevez-vous seul vos enfants (parent isolé/famille monoparentale) ⁽²⁾ Oui Non

 Caisse allocataire ⁽²⁾ : CAF MSA Autre

Adresse : _____

Téléphone
E-mail
Parent 1 : _____

Parent 1 : _____

Parent 2 : _____

Parent 2 : _____

Nom, prénom, sexe, date de naissance de tous les enfants vivant au foyer :

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /
		<input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> F	/ /

Enfants à naître :

Date d'accouchement prévue : / / Maternité/Hôpital prévu(e) : _____

 Type multiples : Jumeaux Triplés Quadruplés

Comment avez-vous connu l'association ?

 Presse Livres Services sociaux Maternité Médecin Relations
 Adhérents Affiche Famille Autre : _____

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous adhérez à l'association : _____

 Sans pour autant faire partie de notre conseil d'administration, aimeriez-vous ponctuellement aider l'association ? (pour une permanence, une préparation de manifestation, etc.) Oui Non

L'adhésion à l'association « Jumeaux et Plus 38 » comprend l'accès à la mise à disposition de matériel (avec participation financière) ainsi que l'abonnement au bulletin de la Fédération (expédié en publipostage) et à la newsletter départementale.

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées UNIQUEMENT à la gestion courante de votre association départementale (envoi des informations, manifestations, mise à disposition de matériel) et sont amenées à être communiquées :

- à la Fédération Jumeaux et Plus,
- à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),
- à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

AUTORISATIONS

- J'accepte de voir paraître mes coordonnées dans l'annuaire de l'association :
- Je n'accepte pas de communiquer mon adresse.
 - Je n'accepte pas de communiquer mon téléphone.
 - Je n'accepte pas de communiquer mon email.
- J'accepte de recevoir des informations par email de la part de l'association.
- J'accepte d'être contacté par des journalistes.
- J'autorise l'association Jumeaux et Plus 38 à publier et/ou insérer des photos, où moi-même ou ma famille apparaît ; sur son site Internet et/ou newsletter interne à l'association. **Attention, si la photo a été prise par un professionnel, fournir une autorisation écrite du photographe.**

SOUTIEN A L'ASSOCIATION

Je souhaite faire un don de : 10 euros 15 euros 20 euros autre montant : €
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « Jumeaux et Plus ». Je recevrai un reçu fiscal.
Merci de noter l'adresse postale pour le reçu fiscal.

ADHESION

La famille adhère à l'association pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.
Elle règle sa cotisation annuelle de ____ € (par chèque à l'ordre de « Jumeaux et Plus 38 »).
Elle doit fournir un certificat de grossesse multiple, les extraits d'acte de naissance ou copie du livret de famille pour tous les enfants vivant au foyer et ne pas oublier une copie du livret de famille ou certificat à la naissance des multiples ou d'un autre enfant. Ces documents ne sont pas conservés au-delà de la validation de l'adhésion.

**Bulletin d'adhésion à retourner, accompagné des documents nécessaires et du règlement à :
Jumeaux et plus 38, 132 impasse des hortensias 38430 Saint Jean de Moirans**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à

Signature :

Le.....

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 août 2004 modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement, en vous adressant à la présidence de l'association Jumeaux et plus XX par courrier ou par mail.

En disposition de l'article 32 de la loi « Informatique et libertés » du 6 août 2004 modifiée, nous vous informons qu'en l'absence de réponse à l'une des rubriques obligatoires indiquées en gras ou le **non-envoi du certificat dès la naissance, votre adhésion ne pourra être enregistrée ou sera supprimée.**

(1) Conformément à l'article 1 du Code de la Famille, les familles de nationalité étrangère devront pouvoir faire état de leur établissement régulier en France.

(2) Ces données permettent à l'association de cibler les demandes de subventions aux différentes caisses.